

Réunion de la commission « formation des bénévoles » Samedi 6 février 2021 à 9 heures Au siège du district à Chauny

<u>Président</u>: Didier DELATTRE

<u>Présents</u>: Gérard LATHIERE, Laurent MINETTE, Jean Luc SANGUINETTE,

Christophe SEREC, Jean-Marc VALENTIN, Guillaume WADBLED

Excusés: Jean-Marie BECRET, Michel CORNIAUX, André DENIZE

1) Intervention du président de la commission « formation des bénévoles »

Didier DELATTRE souhaite la bienvenue aux membres de la commission formation des bénévoles pour cette réunion de travail. Il rappelle les engagements et les objectifs pour cette saison.

2) Adoption du procès-verbal du 10/12/2020

Adopté à l'unanimité sans modification

3) Bilan de la formation « Mobiliser et animer une équipe au service d'un projet »

Six formateurs, Didier DELATTRE, André DENIZE, Gérard LATHIERE, Laurent MINETTE, Christophe SEREC, et Jean Marc VALENTIN, ont animé le module « mobiliser et animer une équipe au service d'un projet », en visioconférence, les samedis 16 et 23 janvier 2021. Vingt-six stagiaires ont suivi cette formation.

La commission regrette quelques soucis techniques et souhaiterait une uniformité des logiciels de visioconférence (StarLeaf pour le District et Teams pour la Ligue).

Pour faire les formations, les membres de la commission pourront utiliser le matériel du District. La demande se fera en remplissant une fiche logistique.







DISTRICT AISNE DE FOOTBALL

4) projets de formations

Didier DELATTRE vient de suivre le module « Développer vos bonnes pratiques d'animation en distanciel » le 29 janvier. Christophe SEREC et Jean-Marc VALENTIN seront formés, à leur tour, le mercredi 17 février avant une formation en interne de tous les membres de la commission.

Le module « préparer et animer une réunion » se déroulera, en visioconférence, les samedis 27 février et 6 mars 2021. Il sera présenté par Didier DELATTRE, Gérard LATHIERE, Jean-Luc SANGUINETTE, Jean-Marc VALENTIN et Guillaume WADBLED. Les modalités d'inscriptions sont à consulter sur le site du District.

La commission préparera aussi une formation « être délégué de match et match à risques, ou être délégué intempérie » à destination de la commission « délégués de matchs et intempéries » avec l'aide de Michel CORNIAUX et une autre à destination de la commission féminisation, sur le thème « être secrétaire ou trésorière de son club ».

5) Règlement intérieur du DAF

Les membres de la commission ont pris connaissance du règlement intérieur du DAF, validé en comité directeur. La commission fait partie du secteur administration présidé par Jean-Marie BECRET.

Sur proposition de Didier DELATTRE, Jean-Marc VALENTIN sera vice-président de la commission. Christophe SEREC assurera la fonction de secrétaire.

Le président Le secrétaire de Séance

Didier Delattre Christophe Serec



